



AMARIF

Association des Médecins Agréés de la Région Ile-de-France

CONSEIL D'ADMINISTRATION Du mardi 04 avril 2005

Compte rendu

Le Conseil d'administration se réunit pour la quatrième fois au Siège social de l'association à la SALPETRIERE, constitué en Comité d'organisation des prochaines journées nationales de la médecine agréée prévues à Paris au 4^{ème} trimestre 2005.

Etaient présents :

- Docteur Jean-Luc BENKETIRA
- Docteur Sylvain DEMANCHE
- Docteur Francis FROCOURD
- Docteur Daniel GRINBERG
- Docteur Laurent VIGNALOU

Etait excusé :

- Docteur Nathan Eric BOUKARA
- Docteur Michel LAUDE
- Docteur Jean-Philippe MOISSON
- Docteur Gérard VIGOUROUX

1 – Approbation du procès verbal du précédent conseil

Après corrections, le procès verbal du CA du 16 février 2005 est adopté à l'unanimité.

2 – Déclaration de l'association :

Sylvain DEMANCHE et Francis FROCOURD feront les démarches pour ouvrir un compte en banque le lundi 11 avril prochain.

3 – Point sur l'organisation des 5^{èmes} journées nationales de la médecine agréée à Paris :

- Le choix des dates est arrêté au *les 18 et 19 novembre 2005*.

Les journées se dérouleront le vendredi 18 toute la journée et le samedi 19 au matin.

- Daniel GRINBERG a poursuivi ses démarches pour obtenir la salle de la Bourse du travail de Saint-Denis (porte de Paris) qui dispose d'une salle de 400 places et de toute la logistique. Cette solution est intéressante car la salle est gratuite.

Il fera par écrit une demande officielle au Maire de SAINT-DENIS qui sera invité à intervenir en début de congrès pour accueillir les participants (250 à 300 personnes).

La seule difficulté est qu'il n'y a pas de restauration sur place et que, si cette salle est retenue, il faudra trouver un local. Un prestataire est prêt à de proposer un repas du vendredi midi (buffet froid ou repas chaud).

Il faudra alors prévoir une salle proche de la bourse du travail et son financement (+ personnel de service à rémunérer).

Reste à prévoir le café et les boissons à l'arrivée et lors des pauses du matin et de l'après-midi du vendredi et du samedi matin.

- Une autre possibilité serait une salle payante, située en face du Stade de France (l'Usine) mais où la prestation serait complète comprenant la location de la salle de 300 places, de 4 petites salles, avec la collation d'accueil, 2 pauses café et le repas du vendredi midi. Le tarif indiqué est de 52 € HT par personne pour une journée (vendredi 18) auxquels il faudra ajouter le montant de la même prestation sans le repas pour le samedi matin.

- Daniel GRINBERG poursuivra ses démarches sur Saint-Denis et nous tiendra au courant dans les 15 jours qui viennent et lors de notre prochaine réunion.

- il est confirmé que ne sera pas proposé d'hôtel, Paris et Saint-Denis étant suffisamment équipés pour permettre à chaque inscrit de faire ses propres réservations.

- Pour la soirée « prestige » ou « de gala », la proposition de Michel LAUDE (diner-croisière sur la seine pour 92 € par personne,) n'apparaît pas la meilleure solution.

Laurent VIGNALOU se propose de se renseigner sur les menus et conditions du restaurant « Eliance » de la Tour Eiffel. Il nous transmettra les tarifs et s'occupera des contacts.

Daniel GRINBERG recherchera un restaurant à Saint-Denis.

Une autre proposition est faite par Sylvain DEMANCHE : le petit journal à Montparnasse et se renseignera sur les tarifs, les menus et les possibilités de spectacle.

- Des contacts sont à prendre avec des laboratoires pharmaceutiques par l'intermédiaire de PU-PH (Alain DÔMONT par exemple). Les mêmes démarches pourraient être entreprises avec la MACSF et le Sou médical ainsi qu'avec des concepteurs de logiciels de rédaction d'expertise ou de logiciels de reconnaissance vocale.

- Des contacts restent à prendre avec la Direction générale de l'AP-HP, la Ville de Paris, le conseil régional d'Ile de France et les Conseils généraux pour rechercher d'éventuelles subventions pour l'AMARIF.

Une démarche auprès de certains Ministères pourrait être envisagée (Laurent VIGNALOU).

- JLB a pris contact avec Jean-Yves MOREL (CDC) l'aide financière de la CNRACL prévue est de 5000 €. Elle financera également les envois d'inscriptions et de programme (10 000 €). JLB se rendra à Bordeaux le 11 avril prochain.

Contact a été pris avec Jean-Michel MAUREL de Dexia contrôle que JLB et SD rencontreront le 02 mai prochain pour finaliser notre collaboration. Une subvention d'au moins 3000 € a été promis par Dexia.

- Le programme des journées est défini en tenant compte des propositions du CA de l'ANMA, le titre pouvant être :

« Des bonnes pratiques de la médecine agréée ».

Les sujets qui seront traités sous forme de tables rondes et d'interventions seront les suivants :

- ❶ – Les conditions d'agrément : la charte, la formation initial (DU de médecine statutaire), la formation continue (amélioration des pratiques)... avec

Table ronde avec intervention de plusieurs médecins agréés (Laurent VIGNALOU..., d'un conseiller ordinal parisien (Patrick BOUET), d'un représentant du ministère (Pierre GABETTE) et d'un intervenant juriste de l'AP-HP (Philippe SIBEUD).

- ❷ - L'invalidité et l'application du barème, aspects théoriques et pratiques, la refonte de l'AF3, les projets de la CNRACL (dématérialisation des procédures) :

Intervention de 30 à 35 minutes de Jean-Yves MOREL suivie d'un large débat avec la salle et modulé par un médecin agréé (Jean-Luc BENKETIRA ou autre).

- ❸ – La responsabilité du médecin agréé, rédaction des avis médicaux, code (de déontologie, de la santé publique), loi Kouchner :

Table ronde avec intervention d'un médecin agréé (Alain DÔMON), d'un médecin de comité médical et de commission de réforme (Daniel GRINBERG), d'un conseiller ordinal (Patrick BOUET), d'un médecin responsable d'une société de contrôle médical (Jean-Michel MAUREL), d'un juriste (professeur de droit ENM à contacter par JLB)...

- ❹ – La jurisprudence en matière d'imputabilité au service :

Table ronde avec intervention du président du Tribunal administratif de Melun (à contracter par JLB), d'un médecin agréé (Gérard VIGOUROUX ou Christophe DUMON ou JLB), de 3 DRH (d'un hôpital : Nadiège BAILLE, du Centre de gestion de la petite couronne : à contacter et de l'État : Thierry BLANCHARD)...

- ❺ – La notion d'état antérieur :

Intervention de 20 minutes du Docteur Denis DAUPLEX suivie d'un débat avec la salle et modulé par un médecin agréé (Daniel GRINBERG) et un juriste (magistrat du TA de Paris).

- ❻ – Ouverture des droits statutaires à CLM et CLD en cas d'inaptitude définitive :

Table ronde avec intervention d'un médecin agréé (Gilbert GUDICELLI), un représentant ministériel (à définir), un DRH (à définir) et un représentant d'une organisation syndicale (à contacter par Laurent VIGNALOU).

L'objectif étant de discuter de l'opportunité pour un fonctionnaire reconnu définitivement inapte de lui faire ou non bénéficier des droits statutaires auxquels il peut prétendre jusqu'à épuisement ou s'il doit être placé immédiatement à la retraite d'office pour raison de santé dès qu'il est reconnu inapte.

- ⑦ – Critères d’attribution des congés statutaires pour affections psychiatriques, notions de consensus et de bonnes pratiques en médecine agréée :

Ce sujet sera abordé sous la forme d’un exposé servant à lancer pour 2006 un travail de réflexion confié à la Commission « harmonisation des pratiques » de l’ANMA. Le professeur TACHON pourrait se voir confier cet exposé qui débiterait la matinée du samedi.

- ⑧ – La parole à Bernadette SYSTCHENKO, Présidente de l’ANMA qui deviendra, à cette occasion la Fédération française des associations de médecins agréés.
- ⑨ – La vie des associations régionales :

Place à des réunions régionales et contacts inter-régions...

Le fil rouge pourrait être les stands confiés aux laboratoires pharmaceutiques à contacter, aux assureurs MACSF et Sou médical et aux concepteurs de logiciels de rédaction d’expertise ou de logiciels de reconnaissance vocale

4 –La prochaine réunion du Comité d’organisation et du CA est fixée au jeudi 12 mai 2005 à 19 h 30.

L’ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Président
Jean-Luc BENKETIRA